

MARCHE PUBLIC DE SERVICES

Lettre de consultation
Marché inférieur au seuil des MAPA (marché à procédure adapté)



Création d'une identité graphique et d'un logo pour le label transfrontalier Living Lab issu du projet européen INTERREG France-Suisse « Living Lab Arc Jurassien » de l'Université de Franche Comté, d'Evologia et de l'EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans

EPCC SALINE ROYALE

Grande rue, 25610 ARC-ET-SENANS

1. Objet et étendue de la consultation

1.1 Le projet

Le projet Living Lab Arc Jurassien est un projet européen Interreg France-Suisse visant à sensibiliser les citoyens aux relations entre la société et l'environnement pour favoriser la préservation du patrimoine naturel. L'idée est de coordonner les efforts de chacun dans le but de protéger les spécificités du territoire Jurassien. Il s'étend sur le territoire jurassien au sens du CNRS (c'est-à-dire de Chambéry à Belfort) jusqu'au canton de Berne et Neuchâtel en Suisse et comprend dans ses partenaires la Saline royale d'Arc-et-Senans (FR), l'Université Franche Comté (FR), ainsi qu'Evologia (CH).

1.2 Objectif du projet

Le projet répond à trois objectifs :

- 1- Renforcer la coopération franco-suisse sur les thèmes de l'environnement, de la recherche et du tourisme.
- 2- Améliorer la préservation et la gestion durable des écosystèmes qui fondent la spécificité des richesses naturelles de l'Arc Jurassien
- 3- Sensibiliser les citoyens pour favoriser le tourisme durable

1.3 Cibles du projet

- Grand public : jeunes publics et leurs familles
- Autorités publiques locales, régionales et nationales
- Entrepreneurs (architectes, paysagistes, gestionnaires de milieux naturels, horticulteurs) et étudiants des universités de FC en France et Neuchâtel en Suisse
- Acteurs socio-économiques (hébergeurs, restaurateurs, agences touristiques, autocaristes) des marchés touristiques cibles (suisse romande, suisse alémanique, France, Allemagne)

1.4 Actions du projet

- Création de trois jardins pédagogiques pérennes chez les partenaires.
- Mise en place d'ateliers participatifs et événements culturels impliquant citoyens, chercheurs et acteurs culturels de l'Arc Jurassien & écriture de recommandations sur la gestion concertée à l'attention des pouvoirs publics.
- Création d'un label transfrontalier « Living Lab » :
Utilisé comme outil pédagogique pour sensibiliser aux spécificités environnementales communes entre la France et la Suisse pour favoriser le « tourisme durable ».
Il sera également utilisé dans le cadre de participation à des salons, conférences, colloques sur les thématiques environnementales et touristiques.
- Livret numérique qui compilera les connaissances sur quatre « socio-écosystèmes » (=relations entre l'homme et la nature) : karsts/rivières, forêts, prairies, lacs/tourbières.

2. Une démarche engagée

Les trois partenaires, la Saline royale d'Arc-et-Senans (FR), l'Université Franche Comté (FR), ainsi qu'Evologia (CH) doivent pouvoir communiquer sous la même bannière lorsqu'ils parlent du projet. Le projet doit pouvoir être identifiable par ses cibles dans la région. Il nous a donc semblé important de lancer la création d'une identité graphique pour le label.

Livrables attendus

- Un univers graphique : couleurs, applications chromatiques, choix de la typographie
- Un logotype pour le label avec ses différentes formes et utilisations
- La création d'un modèle d'affiche, format au ratio de A
- Un habillage de vidéo avec animation du logo
- Un bandeau partenaire gabarit modifiable type photo de couverture Facebook pour identifier les partenaires du label transfrontalier

L'identité graphique sera déclinée sur des documents de présentation et de communication (PowerPoint, documents synthétiques, affiches, panneaux signalétiques), des livrets numériques, de la médiation, et à des fins événementiels (lors d'événements culturels, stand sur des salons, colloques ou encore conférences).

3. Conditions de l'appel d'offre

3.1 Contenu de l'offre

Les candidats souhaitant répondre au présent cahier des charges devront produire les éléments suivants :

- Présentation de la structure
- Prestations antérieures du candidat (références) pour des opérations de complexité ou de contexte similaire
- Devis détaillé

3.2 Critères de jugement des offres

Les candidatures seront sélectionnées au regard des capacités techniques des candidats et la complétude du dossier.

Les offres des candidats sont sélectionnées au regard de l'offre la plus avantageuse économiquement parmi celles répondant aux besoins de l'EPCC et appréciée au regard des critères suivants :

1. Prix : 50 points

Pour l'analyse du critère prix, la note attribuée sera calculée de la façon suivante : Prix de l'offre la plus basse / Prix de l'offre concernée x Pondération.

2. Valeur technique : 50 points

Elle sera appréciée au vu des éléments suivants :

- La qualité des prestations antérieures du candidat (références) pour des opérations de complexité ou de contexte similaire démontrant ses capacités à réaliser l'identité graphique envisagée.
- L'expérience et le savoir-faire de l'équipe intervenante.
- La précision et la lisibilité du devis détaillé.

L'échelle appliquée sera la suivante :

- De 0 à 15 = Dossier moyen, réponse assez peu développée ou peu adaptée.
- De 16 à 30 = Dossier correct, réponse adaptée mais manque d'éléments et/ou ne répond pas totalement aux attentes du pouvoir adjudicateur.
- De 31 à 40 = Dossier satisfaisant, réponse adaptée qui répond aux attentes du pouvoir adjudicateur.
- De 41 à 50 = Dossier très satisfaisant, réponse adaptée qui apporte un plus par rapport aux attentes du pouvoir adjudicateur.

L'EPCC prévoit la possibilité d'organiser une audition et/ou une visite sur place des candidats ayant remis une offre recevable et conforme à la lettre de consultation, avant d'établir le classement des offres.

L'offre la mieux classée sera retenue à titre provisoire. L'EPCC négociera avec le candidat ayant présenté la meilleure offre contractuelle et financière. En cas d'échec de la négociation avec ce dernier, il négociera avec les candidats suivants, selon leur ordre de classement, et finira par attribuer et notifier le marché.

3.3 Calendrier prévisionnel

- Lancement de la consultation : 01 mars 2021
- Réception des candidatures : au plus tard le 19 mars 2021
- Livraison finale de l'ensemble des prestations : 17 avril 2021

Le calendrier des travaux sera réajusté avec le prestataire retenu. Une visite sur place des candidats pourra être envisagée avant l'attribution du présent marché.

3.4 Interlocuteurs

Pour candidater, merci d'envoyer les éléments demandés, au plus tard pour le 19 mars 2021 à :

Mathilde Sallez
mathildesallez@salineroyale.com